

SuisseEnergie

Newsletter N° 39



■ CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE

Le certificat énergétique pour les bâtiments crée la transparence

Le «certificat énergétique pour les bâtiments» rend transparente la consommation d'énergie des bâtiments. Introduit à grande échelle sur le marché de la location et de l'immobilier, cet instrument apporte au locataire ou à l'acquéreur d'un bien des informations supplémentaires importantes. Une utilisation étendue de cette étiquette-énergie nécessite une procédure aussi simple que possible. Pour satisfaire à l'exigence de transparence, on peut de ce fait indiquer la consommation d'énergie effective.

Du point de vue de la politique énergétique, l'introduction de certificats énergétiques pour les bâtiments permettrait la réalisation de rénovations énergétiques urgentes de bâtiments existants. Dans le même temps, la recommandation de mesures de rénovation devrait profiter directement aux propriétaires de biens immobiliers. Toutefois, il ne suffit pas pour ce faire de mesurer la consommation spécifique d'énergie: une analyse globale du bâtiment est nécessaire. Le bilan énergétique d'un bien ainsi déterminé

(suite à la page 2)

Ancrer dans la loi le certificat pour les bâtiments

Que les locataires ou les acheteurs de biens immobiliers exigent que transparence soit faite sur la consommation d'énergie est tout à fait justifié. Or celle-ci ne peut être estimée lors de la seule visite. Il conviendrait donc d'introduire une étiquette-énergie, élaborée sur le modèle de celle déjà utilisée pour les appareils ménagers et les voitures, qui renseignerait sur l'efficacité énergétique des bâtiments.



Cependant, les avis divergent quant à la mise en œuvre d'un tel instrument. Alors que les Suisses romands souhaitent intégrer dès que possible le certificat énergétique pour les bâtiments dans la loi, les Suisses alémaniques craignent qu'il n'induisse des tâches supplémentaires. L'Association des propriétaires fonciers trouve le certificat énergétique utile, mais souhaite éviter que sa clientèle soit contrainte par la loi à y recourir.

Une récente étude montre qu'un tel instrument ne peut être efficace que s'il est ancré dans la loi. La question n'est donc pas de savoir si cet ancrage est nécessaire, mais plutôt de définir comment procéder. Il faut pour cela évaluer, à l'occasion d'une phase de test volontaire, la façon d'établir les certificats ainsi que la manière de procéder pour garantir la faisabilité d'une mise en œuvre légale.

Andreas Eckmanns, responsable du domaine Bâtiment, Office fédéral de l'énergie OFEN

peut dès lors figurer dans le schéma d'un certificat énergétique, et la transparence est garantie.

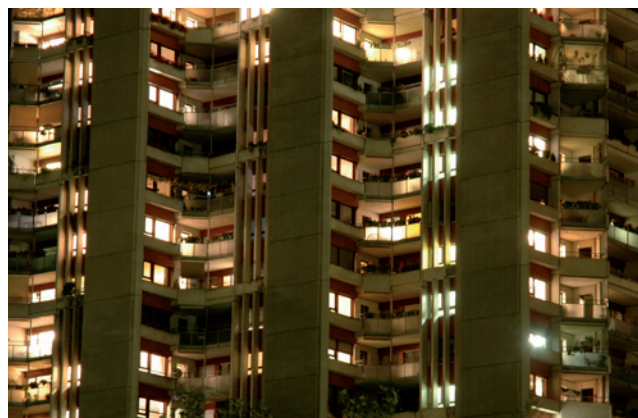
Recommandation: base volontaire jusqu'en 2010, puis ancrage dans la loi

Suite à l'introduction légale du certificat énergétique pour les bâtiments dans l'UE, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a élaboré une étude de base pour déterminer quels modèles de mise en œuvre sont applicables en Suisse. Les auteurs sont arrivés aux conclusions suivantes:

- L'idée d'un certificat énergétique pour les bâtiments est réalisable en Suisse et vaut donc la peine d'être examinée. Les expériences réalisées à l'étranger montrent en effet qu'un tel certificat fait ses preuves dans la pratique. S'agissant des constructions existantes notamment, le nouvel instrument a un impact incitatif sur la réalisation de rénovations.
- Sur le plan juridique, le certificat énergétique pour les bâtiments peut être ancré correctement dans les législations fédérale et cantonale sur l'énergie. Son intégration dans la structure exécutive fédérale existante ne pose pas de problème non plus.
- D'autres travaux montrent en outre que le certificat énergétique ne serait vraiment efficace que s'il était obligatoire.

Au vu des résultats de l'étude, les auteurs recommandent d'introduire dans un premier temps un certificat énergétique de type volontaire et de recueillir les expériences réalisées durant cette phase (jusqu'en 2010). Si celles-ci s'avèrent positives, ils suggèrent d'ancrer cet instrument dans la loi dès 2010.

Etude de base: «Certificat de performance énergétique du bâtiment en Suisse: modèles de mise en oeuvre possibles»



Une étude montre qu'un certificat énergétique pour les bâtiments est réalisable en Suisse mais qu'il ne serait réellement efficace que s'il était obligatoire.

■ CONSEIL DES ETATS

La balle est dans le camp du Conseil national

Le Conseil des Etats a visiblement été séduit par la proximité des eaux des montagnes, de la pluie, du soleil et des forêts de Flims. Dans un débat marathon de plus de dix heures au total, la petite Chambre a en effet mis sous bonne garde le dossier de la loi sur l'approvisionnement en électricité et de la loi sur l'énergie. Pour SuisseEnergie, le verdict est un grand pas en avant:

- La libéralisation du marché se fera en deux étapes par une société d'exploitation du réseau contrôlée par les collectivités publiques; elle représente un grand défi pour tous, producteurs comme consommateurs.
- La rétribution de l'injection prévue donnera une forte impulsion à toutes les énergies renouvelables, y compris la force hydraulique jusqu'à 10 MW. D'ici 2030, on devrait donc pouvoir atteindre l'objectif minimal d'augmentation de la production à partir de sources d'énergie renouvelables, fixé à 5400 GWh.

- Le thème de l'efficacité énergétique est devenu central: l'efficacité peut encore être améliorée grâce à des objectifs d'efficacité et à des mesures renforcées en matière d'appareils électriques (y compris en mode veille) et de bâtiments.

Le Conseil des Etats a transmis le dossier au Conseil national, qui va entamer une deuxième ronde de discussions. Certains points, tels que les limitations concernant le photovoltaïque et des technologies (encore) plus onéreuses – seront encore sujets à débat. Toutefois, les grandes lignes ont été tracées, et nous espérons pouvoir donner l'impulsion aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique dès le 1er janvier 2008.

Michael Kaufmann, chef du programme SuisseEnergie

www.parlement.ch

■ EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Quantité n'est pas synonyme de qualité

Le samedi 28 octobre 2006 aura lieu la première Journée de l'efficacité énergétique. Des actions seront organisées sur les marchés hebdomadaires dans plus de 70 villes de Suisse, dans les magasins spécialisés en appareils électriques, à la gare centrale de Berne et, naturellement, partout où l'on est convaincu que quantité n'est effectivement pas synonyme de qualité.

La Journée de l'efficacité énergétique a pour objectif d'informer les consommateurs de l'éventail de possibilités, qui sont à notre portée à tous, d'obtenir plus de confort avec moins d'énergie. Le simple fait d'éteindre les appareils électriques non utilisés permet déjà de réduire considérablement la consommation d'énergie. Concrètement, en remplaçant les luminaires et les anciens appareils ménagers et de bureau par des technologies



actuelles, plus respectueuses de l'environnement, on parvient à consommer moins d'électricité malgré un usage plus fréquent.

Mais la journée ne serait pas complète sans un concours: 20 lave-linge des plus modernes et classés AAA, c'est-à-dire avec le meilleur rendement énergétique et la meilleure efficacité de lavage et d'essorage, sont à gagner. Vous trouverez toute la documentation nécessaire dans les commerces spécialisés.

Les actions organisées à la gare centrale de Berne pour cette journée de l'efficacité énergétique seront particulièrement attractives. Rendez-vous au point de rencontre. On n'aura pas le temps de s'ennuyer. Tout tournera autour du slogan de la journée «Quantité n'est pas synonyme de qualité». Les meilleurs artistes vous transmettront les meilleures informations en musique et en chansons, avec joie, originalité et légèreté. Petits et grands pourront ainsi voir que l'efficacité énergétique est bien l'affaire de tous.

www.energietag.ch

■ FOIRES

L'efficacité énergétique, ça vaut aussi pour les bâtiments

Vous souhaitez rénover votre maison? Profitez-en donc pour en améliorer l'efficacité énergétique. En raison des coûts élevés du pétrole, vous serez financièrement gagnants à moyen terme. Et en plus vous contribuerez à un meilleur environnement sans avoir aucunement à réduire votre confort personnel. Voilà l'essentiel du message délivré par SuisseEnergie et ses partenaires – infomaison, Swissolar, Energie-bois Suisse, le groupement promotionnel suisse pour les pompes à chaleur, les cantons de Suisse orientale ainsi que Energiestadt Zürich – sur leur stand commun de la récente foire «Bauen & Modernisieren» qui s'est déroulée du 31 août au 4 septembre 2006 à Zurich. A en juger par le grand nombre de visiteurs, la question de l'efficacité énergétique intéresse fortement les professionnels de la construction et les propriétaires de bâtiments.

www.fachmessen.ch/bauen / www.bien-construire.ch



L'efficacité énergétique des bâtiments et le stand de SuisseEnergie attirent la foule.

■ EN BREF & CALENDRIER

Conseils pratiques pour les chauffages au bois

La demande d'installations de chauffage au bois augmente, notamment grâce aux campagnes de promotion de SuisseEnergie et de la branche. Un nouveau guide pratique explique comment limiter les émissions de poussières fines dues à la combustion de bois. www.bfe.admin.ch

12e séminaire d'automne

Les spécialistes en matière de construction et d'énergie se réuniront le 7 novembre prochain au Palais des congrès de Bienne à l'occasion du 12e séminaire d'automne. Des spécialistes présenteront les conditions-cadres actuelles ainsi que les derniers développements et innovations en matière d'efficacité éner-

que dans la construction et la modernisation de bâtiments. Quelque 20 entreprises présenteront leurs produits et offres dans ce domaine. www.hausbaumesse.ch

Réduire la consommation d'électricité

Grâce à la télévision numérique, les Suisses pourront recevoir ces prochaines années un grand nombre de chaînes avec une excellente qualité de son et d'image. Mais toute médaille a son revers: ils verront aussi leur consommation d'électricité augmenter. Principaux responsables de cette hausse: les décodeurs, outils indispensables à la réception numérique.

C'est pourquoi les représentants de la branche ont signé une convention avec

l'OFEN le 29 septembre, dans laquelle ils s'engagent spontanément à respecter les valeurs d'efficacité européennes. www.bfe.admin.ch

Calendrier «image énergie»

Qu'advient-il lorsque des professionnels de la photographie publicitaire, people, alimentaire ou architecturale traitent le thème de l'énergie? Curieux de connaître leur point de vue, l'association des Photographes professionnels Suisses (PpS), en collaboration avec SuisseEnergie, les a invités à participer à un concours de photographie.

Les meilleures photos ont été publiées sous la forme d'un calendrier de table pour l'année 2007 et d'un livret de cartes postales, qui peuvent être commandés (dans la li-

mite des stocks disponibles) auprès de Theresé Rochat: therese.rochat@bfe.admin.ch.

Nouveau site pour la campagne «bien-construire»

Le site Internet de «bien-construire», la campagne de SuisseEnergie pour l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les bâtiments, a fait peau neuve. Les contenus ont été remaniés et clarifiés. On y trouve désormais un calculateur énergétique pour la construction, la rénovation et l'optimisation des bâtiments d'habitation et de services, ainsi que des bâtiments industriels.

www.bien-construire.ch

Calendrier SuisseEnergie 2006

Date	Manifestation	Contact
26.10.	Erfahrungsaustausch Windenergie, 2. Sitzung, Bern BE	www.energie-cluster.ch/events
28.10.	Journée de l'efficacité énergétique	www.energietag.ch
6.11.	Conférence des domaines Industrie et Service	andreas.moerikofer@bfe.admin.ch
7.11.	12^e séminaire d'automne portant sur la rareté des ressources, les énergies renouvelables et les nouvelles technologies dans le domaine des bâtiments, Biel BE	www.hausbaumesse.ch
18.11.	Heizen mit Zukunft – Tipps und Trends, Messe «wohnraum», Bern BE	www.erneuerbar.ch/d/aee/aktuell
Autres dates sur www.cours-energie.ch		

SuisseEnergie

Office fédéral de l'énergie OFEN, Mühlestrasse 4, CH-3063 Ittigen · Adresse postale: CH-3003 Berne
Tél. 031 322 56 11, Fax 031 323 25 00 · contact@bfe.admin.ch · www.suisse-energie.ch

Liens:

[S'abonner à la Newsletter](#) / [Consulter les archives](#)